

Montpellier : Solidarité avec la « Grande Marche du Retour » et les prisonniers.

Lecture de poèmes, textes... en hommage aux initiatives des palestiniens de Gaza

A peine installés samedi 21 avril place de la comédie que la police municipale s'est manifestée. Elle nous demande de présenter les autorisations pour tenir le stand. Nous expliquons que face au refus systématique de la mairie d'accorder la moindre autorisation (5 demandes déposées par 3 associations en 2017 : 5 refus) nous avons décidé de désobéir car nous ne permettrons pas qu'on face silence sur ce qui se passe en Palestine en général et en ce moment en particulier dans la Bande de Gaza.

En 4 jours de manifestations 40 civils assassinés et près de 4 000 blessés sans la moindre sanction contre Israël !

Depuis 2015 le Maire de Montpellier fait la chasse au BDS par tous les moyens. Émule du très sioniste Georges Frêche, Philippe Saurel a toujours soutenu les initiatives pro-israéliennes à Montpellier. Grand ami déclaré de Manuel Valls il vient de signer son engagement dans le manifeste contre le prétendu « nouvel antisémitisme ».

Ce harcèlement policier est d'autant plus injustifié et discriminatoire que juste derrière notre stand, se tient au même moment et sans autorisation municipale, le stand d'une association de lutte contre la prostitution.



Stand qui se tient au même moment que celui de BDS France Montpellier sans autorisation municipale et sans problème...(c'est tant mieux pour eux!)

Nous rappelons à la police qui voudrait nous interdire de filmer que c'est un droit de le faire mais ils poursuivront leurs tentatives d'intimidation en exigeant un contrôle d'identité des seules personnes qui filment leur présence. Ce qui est une forme de pression pour interdire de filmer.

Chacun-e trouvera à [ce lien](#) la réglementation en vigueur sur le sujet qu'il est bon de connaître.

Cette vidéo est centrée sur l'intervention de la police municipale :

Malgré la tentative d'interdiction, protégés par les passants-tes notre rassemblement a pu se tenir.

L'EMPRISONNEMENT MASSIF EST UN DES PILIERS DU SYSTÈME D'APARTHEID.

Une première intervention portait sur l'emprisonnement, le nombre de prisonniers-res et mettait l'accent sur deux caractéristiques de l'apartheid israélien : La détention

administrative et la détention et l'emprisonnement des enfants.

Le dernier rapport de l'association Adameer indique qu'il y avait en mars 2018 :

– 6 050 prisonniers , dont 356 enfants et mineurs de moins de 18 ans, 62 femmes, 7 parlementaires palestiniens. 427 prisonniers en détention administrative dont 13 mineurs.

Ensuite pour rendre hommage à l'initiative non-violente des manifestants de Gaza qui s'étaient assis face à la frontière dressée par Israël et s'étaient mis à lire, un petit groupe de militants-tes « prisonniers » ont lu des poèmes et des extraits de textes relatifs aux prisonniers et à leur situation.

Quelques images ...





